



**En direct avec Vous!**

**N° 01  
Janvier 2020**

**Organe officiel de l'UD CGT de Vendée**  
16 Bd Louis Blanc – BP 227 - 85006 LA ROCHE SUR YON Cedex  
tel. 02 51 62 66 22 courriel : la.cgt.85@gmail.com



**Saint-Malo 11 - 15 mai 2020**

En 2020, les retraités vont poursuivre leurs mobilisations et agir pour ne pas subir.  
Cap sur Saint-Malo pour développer un syndicalisme retraité utile, actif et gagnant !

*L'UCR-CGT vous souhaite une bonne année 2020*

**Vie nouvelle**



**51<sup>ème</sup> congrès de l'Union Départementale des syndicats CGT de Vendée  
les 3-4 et 5 juin 2020**

à La Roche Sur Yon - Salle des Fêtes du Bourg.

**le jeudi 9 JANVIER**

**Pour le retrait du projet de  
réforme des retraites**

et l'ouverture de négociations pour améliorer le système de retraite actuel

**Toutes et tous à la MANIFESTATION  
actifs, privés d'emplois et retraités**

14 H Place Napoléon à LA ROCHE SUR YON

# Toujours aussi déterminés.

En Vendée comme partout ailleurs, la participation des retraité-e-s de toutes origines professionnelles aux actions et aux journées de mobilisation qui ont jalonné le mois de décembre est considérable.

Le travail d'explications que nous avons mené a sans doute contribué de façon notable à la construction du rapport de force sans lequel le gouvernement voudrait rester droit dans ses botte.

Dans cette période où tout est en mouvement, nous vivons au jour le jour. Le positionnement des différentes organisations syndicales peut aussi modifier la donne.

Dans ce contexte, la réunion du Groupe des « 9 » du 15 décembre dernier a confirmé la participation de toutes les organisations, **contre la réforme des retraites proposée**, y compris la CFTC et la CFE/CGC qui se distinguent de l'expression de leurs confédérations.

C'est vrai que le projet de réforme des retraites apparaît désormais pour ce qu'il est véritablement: la tentative d'automatiser la baisse des retraites et de favoriser l'évolution de notre système de retraite solidaire par répartition vers un régime de capitalisation. Pour le plus grand bénéfice des fonds de pensions et autres banques et assurances privées. L'objectif qui agite le grand patronat depuis 1945 c'est bien la destruction de notre système de protection sociale.

Le choix des régimes spéciaux comme cible privilégiée pour fustiger le système actuel et faire la promotion d'un régime dit « universel » et « juste » s'explique ainsi plus clairement.

Aujourd'hui encore, la position de la CGT est claire: **il faut retirer le projet de réforme et ouvrir d'autres négociations pour améliorer le système de retraite actuel.** La CGT fait une série de propositions pour aller dans ce sens.

Tout est dorénavant question de volonté politique de la part du gouvernement qui pourrait aussi annuler la hausse de la CSG pour tous les retraités et indexer les pensions sur l'évolution des salaires après un rattrapage des pertes de pouvoir d'achat que nous subissons depuis 10 ans.



**Le 9 janvier, nous serons donc à nouveau avec les salariés et toutes les professions qui craignent pour leur avenir et celui du pays.**

**Dans ce début d'année et de remise des FNI, nous invitons toutes nos sections syndicales, toutes nos ULSR, tous nos adhérents à se réunir pour échanger, débattre, décider de prendre part à la démarche de renforcement proposée par l'UCR-CGT en faisant adhérer un.e retraité.e.**

**Réunions qui seront également autant d'occasions pour entrer dans les débats préparatoires aux Congrès de l'UCR et de l'Union Départementale CGT qui se dérouleront respectivement du 11 au 15 mai à St Malo pour le premier et les 3 - 4 et 5 juin à La Roche sur Yon pour le second.**

En vous souhaitant, au nom de l'USR-CGT une bonne et heureuse année de Luttés de Santé et de Bonheur à vous et à tous vos proches.

Richard ROUGER

Secrétaire

## Hommage à Jean-Pierre LAMISSE.

Membre de la Commission Exécutive de l'USR, notre Camarade Jean-Pierre LAMISSE est décédé le 22 octobre 2019 des suites d'une embolie pulmonaire.

Un hommage lui a été rendu par Christine PICAVEZ au nom de l'USR et de l'Union Locale de Challans:



*« Comment croire en ton absence Jean-Pierre? Tu nous avais tant habitués à être toujours là, là où avec tes Camarades, tes potes, tu menais sans relâche la lutte pour en finir avec le patronat, en finir avec le capitalisme, ce capitalisme qui tue ceux qu'il exploite avec férocité pour accroître toujours les profits des actionnaires. Tu exécrais ce système et tu étais de tous les combats pour le détruire.*

*Après toute une vie de luttes avec ton syndicat CGT, tu as choisi la Vendée pour ta retraite. « Terre de mission » disais - tu, où tu t'es vite mis à l'œuvre malgré tes soucis de santé que tu n'évoquais qu'en les tournant en dérision, souvent dans un grand éclat de rire. Très vite, tu as trouvé le chemin de l'Union Locale et très vite, nous avons compris que tu étais un sacré personnage, un lutteur de classe authentique et nous avons mesuré la chance de t'avoir avec nous. Tes analyses étaient toujours justes, guidées par ta conscience de classe. Ton courage, sans limites, nous galvanisait dans les situations difficiles, tu n'avais peur de rien! Ta grande bataille en tant qu'un des « Dix de Renault » de 1986 à 1989<sup>1</sup> t'avait rendu indestructible!*

*Au-delà du Camarade de combat, tu étais la générosité faite homme. La moindre situation douloureuse évoquée par des travailleurs devenait tienne et tu n'avais de cesse que la situation se règle.*

*Il y a tout juste deux semaines, nous t'avons vu arriver en marché de Challans, en short sous la pluie, pour une distribution de tracts de l'USR appelant à une lutte commune retraités-militants CGT des EPHAD. Deux heures à discuter, à débattre avec des passants souvent agressifs n'enlevaient rien à ta bonne humeur permanente. Nous n'avons pas soupçonné ta fatigue tant tu mettais d'élégance à la dissimuler, à garder pour toi les soucis qui pourtant t'accablaient.*

*Nous étions loin de penser que c'était notre dernière occasion d'être à tes côtés dans notre lutte commune.*

*Depuis ce fatal moment, les messages affluent de tous ceux qui t'ont côtoyé, les mots sont toujours les mêmes. Oui, en te perdant nous perdons quelqu'un de rare. Tu n'aimerais pas nous savoir tristes, tu préférerais nous entendre dire que nous continuerons nous aussi jusqu'au bout son combat, pour construire une société faite pour l'homme, pour le progrès, l'égalité et pour la paix. Nous nous y engageons.*

*Adieu Camarade!*

---

<sup>1</sup> voir la brochure « La machination ».

# Courrier à Mme Coulon

Présidente de l'association des maires de Vendée

**Dans le cadre de la campagne nationale que l'intersyndicale des Retraité-e-s mène depuis des mois pour alerter les élus locaux sur la situation faite aux personnes retraité-e-s, l'intersyndicale Vendée ( CGT – FSU – FO – Solidaires – FGR.FP et LSR) a été reçue le 25 novembre 2019 par MME COULON, Présidente de l'Association des Maires de Vendée.**

**A l'issue de cette rencontre et conformément à la demande de MME COULON elle-même, l'intersyndicale lui a adressé le courrier ci-joint :**

---

La Roche sur Yon le 4 décembre 2019

Madame la Présidente,

Pour faire suite à notre entrevue du 25 novembre dernier, nous avons à nouveau l'honneur d'attirer votre attention, comme celle de tous les maires de notre département, sur la situation faite aux retraité-e-s.

Cette situation, qui motive depuis maintenant plusieurs années, toutes les mobilisations que nous menons de manière unitaire, concerne d'abord le niveau de vie des retraités qui ne cesse de se dégrader: gel des pensions puis sous indexation, hausse de la CSG, maintien du 1% maladie sur les complémentaires, diminution des APL....alors que les dépenses contraintes ne cessent, elles, d'augmenter.

Si on y ajoute d'autres décisions comme celles de la suppression de la ½ part, l'imposition des majorations familiales, la création de la Contribution Additionnelle Solidarité Autonomie de 0,3% ... le pouvoir d'achat des retraités est en chute libre.

De surcroît aujourd'hui, malgré quelques reculs imposés par les mobilisations sociales et syndicales, le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale pour 2020, entérine la sous

indexation des pensions avec une hausse limitée à 0,3% au-delà de 2014€ bruts mensuels et refuse de revenir sur les pertes subies ces dernières années.

Les pertes de pouvoir d'achat et le décrochage persistant du niveau de vie des retraité-e-s par rapport aux actifs sont ainsi reconnus par tous les organismes officiels (COR - INSEE ....) et la « réforme des retraites » a pour objectif de soumettre les dépenses de retraites aux équilibres budgétaires via une enveloppe fermée maximale de moins de 13,8% du PIB.

Prétendre que les retraités seraient « nantis » avec 2000€ bruts de pension est intolérable alors que les profits des actionnaires sont indécents, que les inégalités s'accroissent en faveur des plus riches avec les mesures prises en début de quinquennat. La paupérisation de l'ensemble des retraités se poursuit et ils sont de plus en plus nombreux à connaître des difficultés pour boucler les fins de mois, se soigner, se loger, accéder à quelques loisirs.

La remise en cause de la présence des services publics de proximité qui se traduit par la fermeture de certains services (Bureaux de Poste- Guichets SNCF -Trésor Public...) accentue ainsi les inégalités territoriales. Et, pour celles et ceux qui subissent une perte d'autonomie ou un handicap, les conditions d'accueil et de soins dans les établissements sont trop souvent indignes de notre pays, du fait notamment du manque criant de personnels. C'est particulièrement vrai dans notre département, véritable terre d'accueil pour de nombreux retraités, le nombre de demandes insatisfaites d'entrée en établissement est toujours très important.

Vous avez évoqué diverses solutions d'accueil de personnes âgées et nous avons convenu que leur place dans les services publics était essentielle. Nous regrettons que la construction d'EHPAD publics ne soit plus envisagée, et que ce champ relève d'entreprises privées à but lucratif.

## LA RETRAITE :

**ON S'EST BATTU POUR LA GAGNER,  
ET ON SE BAT POUR LA GARDER !**



La retraite n'est pas un privilège! Elle est le droit acquis d'années de travail et de cotisations à un salaire continué. Les retraités ne sont pas une charge improductive et coûteuse, ils constituent une part active de la population. Ils sont intégrés dans la société et les structures locales de la République, à commencer par les communes:

- ✚ ils siègent dans les instances associatives,
- ✚ ils participent aux actions de prévention,
- ✚ ils participent à la vie politique locale : conseils municipaux, départementaux, quand ils ou elles n'assument pas eux-mêmes où elles mêmes, la fonction de maire.

L'apport des retraités à la société est bien plus important que le coût qu'ils représentent. Ainsi, la DRESS relève par exemple qu'ils réalisent de l'ordre de 23 millions d'heures de garde par semaine, l'équivalent de celui des assistantes maternelles.

Autant de raisons qui nous ont conduit à nous adresser à vous-même et à tous les maires au travers de votre association parce que nous

savons l'importance qu'elle attache et que vous attachez, à la défense des communes, à l'existence des services publics locaux, au lien entre les municipalités et les habitants en particulier les plus âgés, à tout ce qui touche à la prévention, l'accès aux maisons de retraite et aux EHPAD.

Nous avons cherché ce que pouvait être un ou des levier(s) possibles. Notre point de vue de syndicalistes est évidemment une augmentation des retraites et pensions. Des formes d'entraide par le bénévolat sont souvent évoquées. Mais chacun sait que ce ne sont pas des solutions pérennes, stables et rassurantes, et que la lassitude vient rapidement.

Vous êtes attachée comme nous à la proximité que représente la mairie dans une commune. Outre le fondement démocratique, le maintien de services publics permet évidemment que les citoyens et citoyennes trouvent réponse à leurs besoins, mais également évitent l'isolement renforcé par le « tout numérique » au nom d'économies budgétaires.

Nous savons et partageons vos inquiétudes d'élus confrontés aux problèmes induits par les décisions gouvernementales touchant la fiscalité locale et l'obligation de financement de ce qui est censé remplacer les services publics démantelés. L'augmentation des coûts des établissements médicalisés et la baisse du montant des retraites pèseront sur l'aide sociale.

Nous vous remercions de l'attention que vous avez portée à notre démarche et de votre volonté de porter avec nous à votre manière, la défense des retraité-e-s.

Nous vous prions de croire, Madame, à l'assurance de nos sentiments les plus respectueux.

**Bernadette GOUTH** / Solidaires 85 La Roche sur Yon

**François BOURDET** / SFR -FSU 85 La Roche sur Yon.

**Jean REGOURD** / UCR.FO 85 La Roche sur Yon.

**Michel DAMPURE** / FGR.FP 85 Les Sables d'Olonne

**Jean-Paul COTILLON** / LSR 85 La Roche sur Yon

**Richard ROUGER** / USR.CGT 85 La Roche sur Yon.

# Solidarité envers les grévistes.

L'engagement dans la grève reconductible de nombreux secteurs professionnels **donne confiance et espoir pour gagner l'abandon du projet de réforme du système de retraite.**

Nombreux, nombreuses sont celles et ceux qui souhaitent apporter leur soutien, leurs encouragements aux salarié-e-s en lutte en contribuant financièrement.

**Ils et elles montrent ainsi combien cette bataille est soutenue dans l'opinion publique.**

**La solidarité du monde du travail, des retraités est essentielle** pour tisser les liens face au gouvernement qui organise les divisions.

**La première des solidarités à développer est sans aucun doute celle de la syndicalisation et de l'engagement dans la lutte dans son entreprise** avec ses collègues de travail, **mais aussi dans sa section, localité** pour rejoindre en masse les salariés et les retraités en lutte, **pour gagner le retrait de cette loi régressive.**

Parce que nombre de salariés et de retraités, de citoyens veulent apporter leur soutien financier, la CGT organise donc la **solidarité financière** qui leur sera entièrement dédiée avec une **redistribution transparente** entre les différents secteurs professionnels concernés.

**Si vous le souhaitez, vous pouvez donc apporter votre contribution par chèque, à l'ordre et adressé à l'USR CGT ...BP 227 16 Bd Louis Blanc 85006 La Roche sur Yon Cedex. en mentionnant au dos du chèque : "solidarité avec les grévistes"**

## Rappel: Assemblée Générale de LSR

LSR 85 tiendra son Assemblée Générale le **Mercredi 22 janvier 2020** à partir de 9 h 00 Maison de Quartier des Pyramides, 2 rue Jean-François Champollion à La Roche sur Yon.

Notre assemblée fera le bilan des initiatives de l'année passée et discutera des propositions permettant d'établir le programme des sorties et autres initiatives pour 2020.

Ce peut être aussi l'occasion de rejoindre l'association. L'adhésion de base est individuelle (20€ annuel) et comme l'association est ouverte, votre conjoint.e, même si il où elle n'est pas adhérent.e à la CGT, où des amis peuvent vous y accompagner et donc y adhérer également ( 30€ pour un couple - 10 € pour une personne qui vit seule).

L'accueil se fera à 9 h 00 avec un petit café, la réunion se tiendra sur la matinée et se terminera par un repas fraternel vers 13 H. La participation est de 16<sup>e</sup> par personne.

✂ .....

**Coupon réponse : Assemblée Générale LSR du 22 janvier 2020**

**A retourner à:** Claudine Cotillon: 27 rue Raoul Follereau 85000 La Roche sur Yon, 02 51 07 09 92 ou 06 08 33 23 60 ou [jpcotillon@wanadoo.fr](mailto:jpcotillon@wanadoo.fr) , ou LSR 85 - 16 BD Louis Blanc - BP- 227 - 85006 La Roche sur Yon Cedex.

**NOM et PRENOM :** .....

**Adresse électronique :** .....@.....

**Adresse postale:** .....

Je souhaite participer à l'Assemblée Générale pour adhérer à LSR Vendée  OUI  NON

Je ne suis pas encore décidé, mais je souhaite recevoir le programme des initiatives 2020

# TOUTES, TOUS MOBILISÉ-ES JUSQU'AU RETRAIT !

## Les simulations du collectif Réformedesretraites.fr

Le Parisien

Avant / après la réforme Macron

### SYSTÈME ACTUEL

Départ à la retraite  
en 2025

Début de carrière :

22 ans  
Carrière :  
continue  
Retraite :  
64 ans

### SYSTÈME MACRON

Départ en retraite  
en 2054\*



Mathieu,  
né en  
1961

SALARIÉ  
NON CADRE DU PRIVÉ  
Pension, en % du dernier salaire

72,5%

55,8%



Son fils,  
Mathias  
né en  
1990

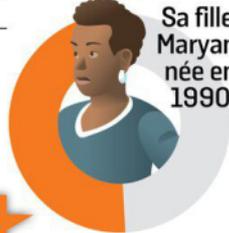


Marie,  
née en  
1961

FONCTIONNAIRE  
DE CATÉGORIE B  
(secrétaire d'administration)  
Pension, en % du dernier salaire

64,1%

54,4%



Sa fille,  
Maryam  
née en  
1990



Jules,  
né en  
1961

EMPLOYÉ AU SMIC  
Pension, en % du dernier salaire

81,6%

64,8%



Son fils,  
Julien  
né en  
1990

\* Pour avoir la même pension que leurs parents, leurs enfants devront partir plus tard, jusqu'à 3 ans et demi pour Julien, l'employé au smic.

SOURCE : COR ET COLLECTIF RÉFORMEDESRETRAITES.FR LP/INFOGRAPHIE.

## NON AU SYSTÈME DE RETRAITE PAR POINTS !

## RETRAIT IMMÉDIAT DE CE PROJET DE RÉFORME DE NOS RETRAITES !

### JEUDI 9 JANVIER GRÈVE UNITAIRE INTERPROFESSIONNELLE

### MANIFESTATION La Roche sur Yon 14h pl. Napoléon

*Ne lâchons rien !*



AVANT / APRÈS



## CE QUE NOUS PORTONS POUR D'AUTRES CHOIX DE SOCIÉTÉ

**AUJOURD'HUI** (25 meilleures années ou 6 derniers mois) : au cours de ma carrière, je reçois 10€ + 20€ + 30€ + 40€ + 50€. Pour ma pension, **on retire les mauvaises années** : on retient 30+40+50=120. En divisant par 3, ça donne 40 €

**AVEC LA RÉFORME PAR POINTS** : au cours de ma carrière, je reçois 10€ + 20€ + 30€ + 40€ + 50€. **Toutes les années sont comptées, mêmes les pires** : ce qui fait 10+20+30+40+50=150, divisé par 5 = 30 €. Pire : en partant à 62 ans au lieu de 64 = 10 % de décôte : il reste 27 €.

• UNE RETRAITE À **60 ANS** MAXIMUM AVEC UN TAUX PLEIN

• UNE **REVALORISATION DU SALAIRE DES FEMMES** POUR RESPECTER LA LOI DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

• PARTIR PLUS TÔT AVEC LA PRISE EN COMPTE DE LA **PÉNIBILITÉ**

• UNE **HAUSSE DES SALAIRES**

• AUCUNE PENSION EN DESSOUS DU SMIC : UNE **RETRAITE POUR VIVRE, PAS SURVIVRE**

• PLUS DE COTISANTS PAR LA **BAISSE DU CHÔMAGE**

# LA « RÉFORME » DES RETRAITES EN 5 MINUTES



## INCERTITUDES

À CHACUN.E D'ACQUÉRIR DES POINTS TOUT AU LONG DE SA CARRIÈRE. GARE AUX ALÉAS DE LA VIE, **C'EST CHACUN.E POUR SOI.**

MÊME POUR LES « CHANCEUX » JUSQU'À 64 ANS, LE PARCOURS DU COMBATTANT SE POURSUIT.

L'ÉTAT FIXE LE « BUDGET DES RETRAITES » CORRESPONDANT CHAQUE ANNÉE AU MONTANT DES COTISATIONS ENCAISSÉES. **PAS UN CENTIME DE PLUS, C'EST CELA LA « RÈGLE D'OR » !**

AUX SYNDICATS « CONSENTANTS » LES BASSES ŒUVRES, EN RESPECTANT CE BUDGET, DE « DÉCIDER » SI LA VALEUR DU POINT BAISSE, SI L'ÂGE DE DÉPART EST REPOUSSÉ, VOIRE LES DEUX SIMULTANÉMENT.

**AVEC PLUS DE RETRAITÉ.ES, LE RÉSULTAT ATTENDU C'EST LA DÉVALORISATION DE LA VALEUR DES POINTS, ÂGE DE DÉPART REPOUSSÉ, JUSQU'OU ? INCERTITUDE MAXIMUM !**



## INÉGALITÉS

### ET LES FEMMES ?

MAJORATION MAXI DE 8.5% PAR PARENT AU LIEU DE 10%, PENSION DE RÉVERSION À 64 ANS AU LIEU DE 55.

SUPPRESSION DE LA PRISE EN COMPTE DES DROITS FAMILIAUX (TEMPS PARTIEL, CONGÉ PARENTAL, TRIMESTRES DE BONIFICATION LIÉS À MATERNITÉ)

**ALLONGER LES PÉRIODES DE TRAVAIL, C'EST PÉNALISER LES FEMMES PARCE QU'ELLES ONT STRUCTURELLEMENT DES CARRIÈRES PLUS COURTES, DU FAIT DE LA FAMILLE.**

L'ÉGALITÉ N'EST PAS L'ÉQUITÉ !



## AGE DE DÉPART

L'ÂGE LÉGAL SERAIT MAINTENU À 62 ANS **MAIS** UN ÂGE DIT D'ÉQUILIBRE (COMME DANS « ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE ») SERAIT INSTAURÉ À **64 ANS**, DÈS 2022.

UNE **DÉCOTE DE 5 %** SERAIT APPLIQUÉE **PAR ANNÉE** EN MOINS, **DURANT TOUTE LA RETRAITE**, MÊME POUR LES GÉNÉRATIONS NÉES AVANT 1975.

RIEN N'EMPÊCHERAIT DANS LE FUTUR DE REPOUSSER ENCORE CET ÂGE D'ÉQUILIBRE.

**C'EST LA PROMESSE DE FINS DE CARRIÈRE AU CHÔMAGE OU EN INVALIDITÉ, ET DU MINIMUM VIEILLESSE...**

PRÉCARITÉ UN JOUR,  
PRÉCARITÉ TOUJOURS...



## PENSIONS EN BAISSSE

LES SALAIRES ET PRIMES DE **TOUTE LA CARRIÈRE** COMPTERAIENT (AU LIEU DES 25 MEILLEURES ANNÉES DANS LE PRIVÉ ET 6 DERNIERS MOIS DANS LE PUBLIC). LES **MOINS BONNES ANNÉES SERAIENT INTÉGRÉES** ET PÉNALISERAIENT SALARIÉS COMME FONCTIONNAIRES (PÉRIODES MAL PAYÉES, TEMPS PARTIELS, CHÔMAGE).

LE SYSTÈME PAR POINTS FAVORISERA LES **ASSURANCES INDIVIDUELLES ET LA CAPITALISATION.**

PLAFONNEMENT À **14 % DU PIB** POUR LES RETRAITES ALORS QUE LE NOMBRE DE RETRAITÉS VA FORTEMENT AUGMENTER, DONC BAISSSE AUTOMATIQUE DES PENSIONS POUR TOUTES ET TOUS.

